

## Communiqué de presse

Nanterre, le 12 mai 2025

### LE DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE SIGNE TROIS NOUVELLES CONVENTIONS DE COOPÉRATION SOCIALE AVEC LES VILLES DE SCEAUX, BAGNEUX ET GENNEVILLIERS

Dans le cadre de son schéma d'organisation sociale et médico-sociale, le Département des Hauts-de-Seine poursuit le renforcement de ses coopérations territoriales avec les communes du territoire. Trois nouvelles conventions de partenariat seront signées en mai 2025 avec les Villes de Sceaux, Bagneux et Gennevilliers, pour un accompagnement social plus proche, plus lisible et plus efficace.

Ces accords, d'une durée de trois ans renouvelables, visent à améliorer l'accès aux droits, simplifier les démarches administratives des usagers et coordonner les efforts pour lutter contre les précarités, à travers une collaboration active entre les Services des Solidarités Territoriales (SST) et les services municipaux.

#### Trois conventions sur mesure, adaptées aux réalités de chaque territoire

Chaque signature marque la concrétisation d'un partenariat construit sur le terrain, en réponse aux besoins spécifiques des habitants et en cohérence avec les dynamiques locales.

#### Ville de Sceaux – Signature le 12 mai 2025: une action de proximité renforcée dans les quartiers

La première convention sera signée le 12 mai avec Georges Siffredi, Président du Département des Hauts de Seine et Philippe Laurent, Maire de Sceaux. Elle vient structurer une coopération déjà bien engagée entre le Département et la Ville, notamment dans le quartier des Blagis. **Le partenariat prévoit la mise en place d'une demi-journée hebdomadaire de consultations PMI, la réalisation d'entretiens sociaux en lien avec la Maison France Services, ainsi qu'une coordination renforcée entre les services sociaux municipaux et départementaux.** L'objectif est d'offrir un accompagnement de qualité, de proximité et adapté aux besoins spécifiques des Scéens.

#### Ville de Bagneux – Signature le 15 mai 2025: une mobilisation collective contre la précarité

Le 15 mai, une deuxième convention sera signée entre Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Marie-Hélène Amiable, Maire de Bagneux.

Ce partenariat intervient dans un territoire où les enjeux liés à l'accès aux droits et à l'insertion sont particulièrement prégnants. En 2024, les services départementaux ont accueilli près de 6 000 personnes à Bagneux, avec notamment 1 348 demandes d'allocation RSA traitées et plus de 5 000 actes réalisés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

**Cette convention vise à consolider les actions de terrain déjà engagées, telles que la Caravane Solidaire ou encore l'ouverture d'un nouveau site PMI en novembre 2024.** Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Plein emploi, en lien avec France Travail, et a pour ambition de rapprocher les services publics des habitants les plus éloignés des institutions.

## **Ville de Gennevilliers – Signature le 22 mai 2025: une stratégie territoriale d'accompagnement global**

Le 22 mai, la troisième convention sera signée à Gennevilliers entre Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, et Patrice Leclerc, Maire de Gennevilliers. Cette signature viendra officialiser une coopération active déjà engagée entre les deux collectivités.

**L'objectif de cette convention est multiple : simplifier les démarches administratives, renforcer l'accompagnement des publics vulnérables, prévenir les ruptures de parcours et lutter contre le non-recours aux droits. Elle s'appuie notamment sur le pôle social départemental d'Asnières-sur-Seine, ouvert en mai 2024, et développé en lien étroit avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Gennevilliers.**

Ce partenariat repose sur une analyse partagée des besoins sociaux du territoire et marque le lancement d'une nouvelle dynamique de projets communs, en prise directe avec les réalités de terrain.

### **Une stratégie départementale tournée vers les territoires**

Ces conventions témoignent d'une volonté politique forte : déployer une solidarité de proximité, plus lisible et plus efficace. Grâce à un suivi régulier, une gouvernance conjointe et une capacité d'adaptation continue, elles incarnent une nouvelle façon de faire du service public, co-construite avec les communes et au plus près des habitants.

#### **Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine :**

*« En signant ces conventions, nous affirmons notre volonté d'un service public social plus proche, plus humain et plus efficace. Sceaux, Bagneux, Gennevilliers : trois villes, trois réalités, mais un même engagement au service des habitants. Cette coopération renouvelée est l'illustration d'une solidarité active, concrète et territorialisée. »*

#### **Contact presse**

Laura Nhari

06 62 85 07 78/ [Inhari@hauts-de-seine.fr](mailto:Inhari@hauts-de-seine.fr)